

Nombre de Délégués :

En exercice 120
Présents 67
Votants 66

Objet :

BUDGET SPIC : TARIFS 2018



N°5/02/06/2018

L'an deux mille dix huit, le deux juin à 9 heures, le **Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES** du Périgord Noir dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à "la Borne 120", Commune de Marcillac Saint Quentin sous la présidence de M. Jean-Pierre DUBOIS, Vice-Président.

Date de Convocation du Comité Syndical : *le 15 mai 2017*

Etaient présents :

ARCHIGNAC : Mme Josiane FRAYSSE,
AUBAS : M. Jean-Marie DESCAMP,
BEYNAC ET CAZENAC : M. Alain PASSERIEUX, M. Philippe SOULETIS,
BEZENAC : M. Hervé CARVES,
BORREZE : M. Pierre CHEVALIER, M. Dominique HERMENAULT,
BOUZIC : M. Pierre MENANT,
CALVIAC EN PERIGORD : M. Jean-Louis CHUPIN,
CARLUX : Mme M-Laure FERBER, M. Jean-Claude DELHORBE,
CASTELNAUD LA CHAPELLE : Mme M-F ROUBERGUE,
CENAC ET ST JULIEN : Mme Huguette ROBISSOUT, M. Jean-Luc BRUGUES,
DAGLAN : Mme M-Hélène VASSEUR,
DOMME : M. J-Claude CASSAGNOLE, M. Francis COUSIN,
FLORIMONT GAUMIER : Monsieur Mathias LUCAS,
GROLEJAC : M. Claude BOYER,
JAYAC : M. Guy ESTRUC,
LA CHAPELLE AUBAREIL : M. Sébastien FRIT,
LES EYZIES DE TAYAC SIREUIL : Mme Amandine DALBAVIE,
LES FARGES : Mme Lauryn LAGLENE, Mme Arlette SOULIAC,
MARCILLAC ST QUENTIN : Mme Nicole LALANDE, M. Daniel VEYRET,
MARQUAY : M. Daniel LALEU,
MEYRALS : Mme Jacqueline JOINEL,
NABIRAT : Mme Christiane DESMOULINS,
ORLIAGUET : M. Jean-Claude DEYRE, M. Alain MARINIER,
PEYRILLAC ET MILLAC : M. Thierry MARTINAT,
PEYZAC LE MOUSTIER : Mme Elisabeth GARCETTE, Mme BRIDE ROYE,
PRATS DE CARLUX : Mme Eloïse MARADENE,
PROISSANS : M. Patrick CROUZILLE,
SALIGNAC EYVIGUES : M. Jean-Pierre DUBOIS, M. Jacques FERBER,
SARLAT LA CANEDA : Mme Marlies CABANEL,
SERGEAC : Mme Michèle VALETTE,
ST AMAND DE COLY : M. Vincent GEOFFROID, M. J-Pierre PACAUD,
ST ANDRE D'ALLAS : M. J-Jacques ALBIE, M. D. THIBART,
ST AUBIN DE NABIRAT : M. Christian GARRIGOU, M. Antoine VAN HUSSEN,
ST CREPIN ET CARLUCET : Mme Magalie LOPEZ, M. Gérard TEILLAC,
ST CYBRANET : M. Hervé MALAURIE,
ST GENIES : M. Michel LAJUGIE,
ST JULIEN DE LAMPON : M. Serge CANADAS, M. Jean-Pierre HAMEL,
ST LAURENT LA VALLEE : Mme ROUVES,
ST MARTIAL DE NABIRAT : M. J-Claude CABANNE, Mme Marion CLAVERIE,
ST VINCENT DE COSSE : M. Georges De MEYERE,
ST VINCENT LE PALUEL : M. Etienne ROUQUIE, Mme Christine DANGREMONT,
STE MONDANE : M. David DURAND,
STE NATHALENE : M. Dominique CHEYROU, M. Jean-Michel PERUSIN,

Certifié exécutoire le :

Affiché le :

Publié ou Notifié le

AR PREFECTURE

024-252402284-20180602-20180506-DE
Regu le 12/06/2018

TAMNIES : Mme Valérie CHIOTTI,
VALOJOUX : M. Philippe BASTIDE, Mme Odile ROUX,
VEYRIGNAC : M. Ciryil BREAU, Mme Claude DENIS,
VITRAC : M. Jean-Marie CLAES.

Mme Valérie CHIOTTI (*commune de Tamnies*) a été élue secrétaire de séance.

Excusé(s) : M. Bernard PICHENOT, M. Alexandre PEYRAT, Mme Maëliiss LINDSTROM,
M. Roger MONDY (*commune de La Roque Gageac*), M. Vincent CARVES (*commune de Bézenac*),
Mme Denise ARNOULT (*commune de Peyrillac et Millac*), M. Georges VIDAL (*commune de
St Cybranet*), M. Patrick SINGIER (*commune de Vézac*).

Présents sans voix délibérative : M. Jean-Michel PERUSIN (*maire de la commune de
Ste Nathalie*),

.....
Monsieur le Vice-Président rappelle au Comité Syndical qu'il avait défini en février 2018 les
différents tarifs applicables par le budget SPIC « Périgord Noir Environnement » du SICTOM DU
PERIGORD NOIR, pour l'exercice en cours.

Il précise que le tarif de traitement des boues des Ets CADIOT comprenait une part de transport, et
qu'il convient de prévoir un tarif pour le traitement des boues uniquement, sans transport.

Après avis du Bureau Syndical, en date du 30/05/2018
Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Approuve** les nouveaux tarifs hors taxes applicables dans le cadre du budget annexe du SPIC
"Périgord Noir Environnement" pour l'exercice budgétaire 2018, comme suit :

**PLATEFORME DES BOUES DE STEP : TARIFS INITIAUX POUR LA FACTURATION
DES GESTIONNAIRES DES STATIONS D'EPURATION :**

- **SARL CADIOT** :


Transport et traitement des boues
Traitement des boues uniquement

425,00 € par tonne de matière sèche
392,00 € par tonne de matière sèche

Fait et délibéré au siège social, les Jour, Mois et An que dessus,

Pour copie conforme,
Marcillac St Quentin, le 02 juin 2018

S.I.C.T.O.M.
Le Vice-Président,
Jean Pierre DUBOIS
PÉRIGORD
NOIR
LABORNE 120 24200 MARCILLAC



AR PREFECTURE

024-252402284-20180602-20180506-DE
Regu le 12/06/2018